

La Patrie

GES

MONTREAL, LUNDI, 27 FEVRIER 1899

CYR ET BARRÉ

Nos deux samsons fonderaient un cirque

PIERRE CYR DEVIENT BOXEUR

Le défi d'Auvray n'était, après tout, qu'une nouvelle à sensation de la "Presse"

(Spécial à "La Patrie")

Joliette, 27. — Louis Cyr, le champion des hommes forts du monde, qui a passé l'hiver à Joliette, dans sa famille, a reçu, ces jours derniers, la visite de Horace Barré, son associé. Tous deux ont discuté leurs arrangements pour la prochaine saison. Après avoir considéré les offres des différents cirques, ils ont résolu de les décliner toutes et de jeter, dès maintenant, les bases d'un cirque à eux, avec lequel ils feraient une tournée du Dominion. Voilà qui indique que notre Cyr est doué, en plus de sa force herculéenne, d'un esprit d'entreprise que l'on rencontre assez rarement chez des Canadiens-français. Avec nos deux Samsons comme première attraction, le succès de l'entreprise est assuré.

Cyr et Barré ont complètement renouvelé leurs tours de force, ayant substitué les haltères humaines, aux haltères de métal; la chose a d'ailleurs été expliquée et illustrée déjà dans la "Patrie".

Pierre Cyr, le frère du champion et qui gagna lui-même le championnat des middleweights, lors du grand concours qui eut lieu au Parc Schmer, il y a quelques années, a tourné ses attentions vers la boxe. Il doit rencontrer, en mai prochain, Albert St-Martin de St-Louis, Miss.

Pierre Cyr est établi à St-Hugues, comté de Bagot, mais il viendra s'entraîner à Montréal avec Martin Costello.

Auvray, l'hercule français qui aurait lancé un défi à Cyr, et au sujet duquel la "Presse" a fait tant de fracas, au mois de janvier, est devenu muet comme un carpe.

La "Presse" avait fixé la date de la lutte à six semaines, mais on se rappellera qu'alors, la "Patrie" avait dit que Cyr lui-même ne croyait pas Auvray sérieux, et les événements nous ont un fois de plus donné raison en prouvant qu'il ne fallait pas toujours ajouter foi aux nouvelles à sensation de notre voisine.

Le défi d'Auvray qui avait été copié dans un des journaux "jaunes" de New-York, par la "Presse" s'adressait aux hommes forts, en général, comme les défis de tous les aventuriers. La "Presse" avait pris sur elle de mentionner le nom de Cyr. Celui-ci ne pouvait faire autrement que répondre et sa réponse a suffi pour faire taire le Français.

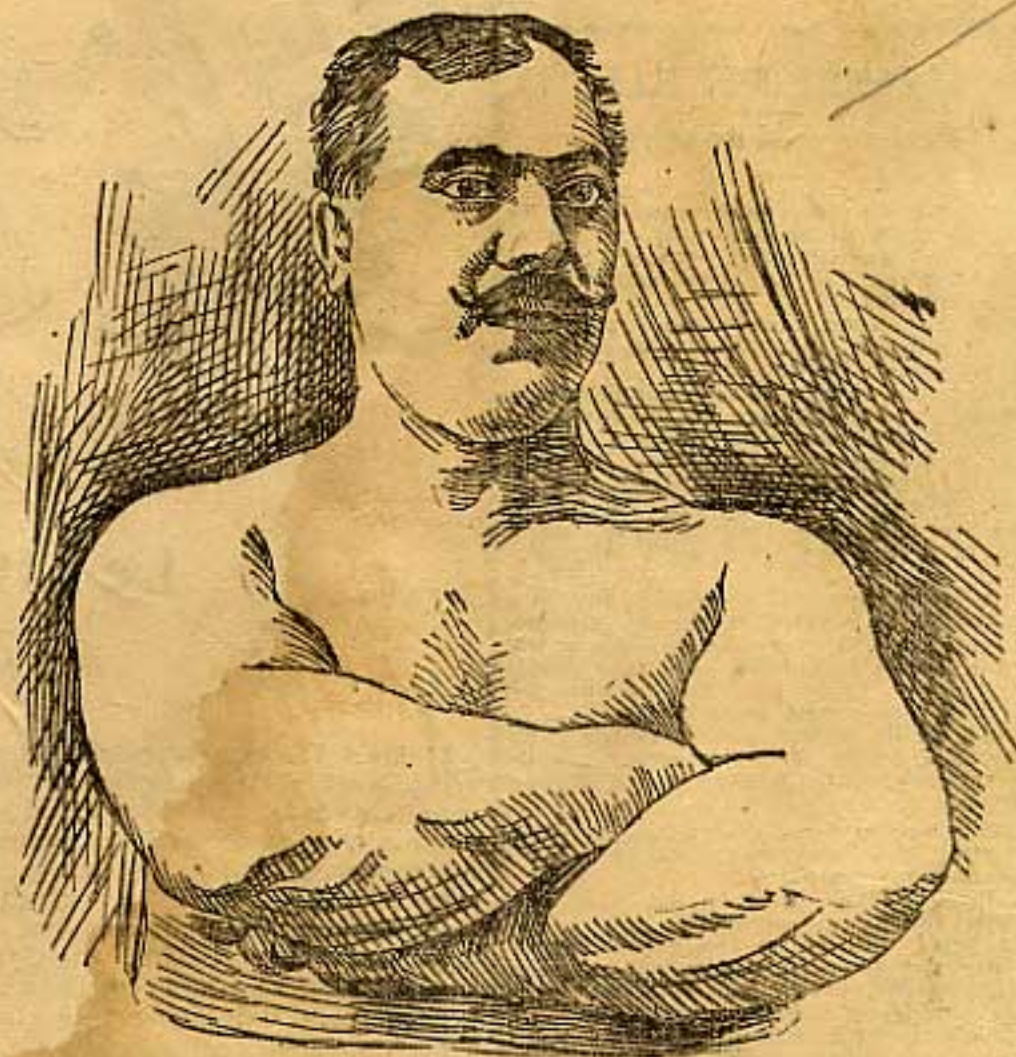
LA PATRIE SAMEDI, 11 MARS 1899

EST-CE UN AUTRE AUVRAY?

Ronaldo lance un défi à Louis Cyr

POUR UN ENJEU DE \$500 OU PLUS, ET LE TITRE DE CHAMPION

La réponse du champion



Le professeur RONALDO

Nous avons reçu, ce matin, par la maille, le défi suivant, accompagné d'un portrait que nous nous empressons de reproduire.

Nous n'avons nullement copié le tout dans un journal "jaune" de New-York, et surtout nous n'avons rien amplifié. On peut voir l'original du défi à nos bureaux, Au rédacteur du Sport, "La Patrie", Montréal, Canada.

Cher monsieur, Ayant lu dans les journaux de Montréal, qu'un nommé Albert Auvray, athlète français, avait reculé après avoir fait des avances dans le but d'amener M. Louis Cyr à le rencontrer, je lance, à mon tour, un défi à M. Cyr, pour un concours de tours de force dont l'enjeu serait de \$500 ou plus, le concours devant être pour le titre de champion du monde, et devant avoir lieu deux semaines après la signature du contrat.

Le lieu de la rencontre sera Montréal ou une ville quelconque des Etats-Unis.

Si ceci est agréable à M. Cyr, moi et mon gérant nous nous rendrons à Montréal, afin de déposer l'argent au bureau d'un journal comme garantie de ma bonne foi.

J'aimerais que la rencontre ait lieu au Madison Square Garden où je suis

certifié que justice sera rendue à qui de droit.

Si M. Cyr prétend être le champion, il ne pourra faire autrement que s'occuper de mon défi. J'attends une réponse immédiate. Mon argent est prêt.

Votre respectueux,

RONALDO.

Champion du monde.

Note de la R. — M. Ronaldo s'intitule le champion du monde, et dit que son argent est prêt. Nous croyons pouvoir lui répondre, sans avoir eu le temps de communiquer avec Cyr, qui est à Joliette, que l'argent de notre samson canadien attend depuis longtemps celui de Ronaldo, ou de tous les autres soi-disant champions et aventuriers du monde.

Nous avons notifié Cyr par dépêche de la réception du défi de Ronaldo; voici la réponse de notre champion:

Joliette, 11 mars 1899.

"La Patrie,"

Montréal.

Je n'ai pas le temps de répondre à tous ces gens-là. Que l'individu fasse un dépôt d'au moins \$200, et je le couvrirai en aucun temps.

LOUIS CYR.



CYR ET AUVRAY

Le champion canadien adresse un dernier mot à l'homme fort de Normandie.

Nous recevons ce matin les deux lettres suivantes dont la lecture ne manquera pas de plaire aux amateurs de sport :

New-York, 25 février 99.

Monsieur le rédacteur,

Je reçois à l'instant la visite de M. Albert Auvray, lequel me prie de vous demander des renseignements au sujet des intentions de M. Louis Cyr. M. Auvray n'ayant reçu aucune réponse le fixant d'une manière définitive, je vous serais donc très obligé de vouloir me renseigner, à cet égard, par retour du courrier, si possible est.

Je vous serais également reconnaissant de vouloir bien m'envoyer la collection de "La Presse" depuis le 1er janvier 1899 et en même temps me dire si je puis faire quelque chose pour votre journal à New-York, auquel cas je me tiendrai à votre disposition en quoique ce soit.

Comptant sur votre bonne réponse, je demeure, Monsieur le directeur, Votre serviteur,

P. G. DE BERG.

Agent de publicité commerciale, industrielle et artistique.

Nous recevons, d'un autre côté, la lettre suivante de M. Cyr, qui montrera que le champion reconnu du monde entier n'est pas moins pressé que M. Auvray de répéter ses insurpassables tours de force :

Joliette, 25 février 1899.

A M. le Directeur du journal "La Presse, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelque temps, un certain Monsieur Albert Auvray, soi-disant homme fort de Normandie, me lançait un défi dans votre journal. Je n'ai pas été lent à relever le gant, et le 27 janvier dernier, je déposais à votre bureau mon chèque, au montant de mille dollars, accepté, la veille, par la Banque Nationale de Joliette, et pour lequel, vous m'avez délivré reçu. J'invitais, par ce même numéro de votre journal M. Auvray à couvrir, sous un délai de quinze jours, l'équivalent de mon dépôt pour prouver sa bonne foi dans son défi et comme garantie qu'il serait prêt à faire une ren-

contre avec moi pour le titre de championnat des hommes forts de l'univers. Les quinze jours pour répondre à mes offres étant expirés, un nouveau délai additionnel d'une semaine me fut sollicité par M. Auvray. Je me rendis de bonne grâce à cette demande de mon adversaire, le croyant sérieux, et depuis lors, je n'en ai plus entendu parler.

Il n'est pas dans mon habitude, M. le Directeur, de faire de la polémique dans les journaux, mon tempérament ne s'y prête pas. Cependant, je ne puis m'empêcher de dire que je trouve la conduite de ce prétendu herculeen, injuste, déloyale et inqualifiable. Il a profité de ma réputation pour me lancer, à la légère, je n'en ai nul doute, un défi qu'il n'a pas eu le courage ensuite de soutenir, et entre temps, il se promène dans les villes américaines criant bien fort qu'il a défié le Samson Canadien, et par ce truc, il voit les louis d'or s'engouffrer dans ses goussets.

Les agissements de M. Auvray, à mon égard, n'ont été qu'un leurre et un "bluff" du commencement à la fin.

Il est indigne d'un gentleman d'essayer de s'échafauder une réputation d'athlète en se servant de celle d'un autre qui l'a solidement assise, par toute autre chose, que des paroles en l'air.

Je vous devais ces explications, M. le Directeur, ayant donné ordre à la Banque Nationale de Joliette, de collecter de vous mon chèque de mille piastres. Il y a juste un mois aujourd'hui (27 février) que j'ai mis entre vos mains mon dépôt comme preuve de ma sincérité à me mesurer avec Auvray. Les gens sérieux qui me connaissent comprendront facilement que je ne puis plus longtemps servir de jouet à cet intrigant qui veut se faire de la réclame et s'assurer de fructueuses recettes avec le nom de "Louis Cyr, de Joliette", qui demeure encore, n'en déplaise à mon antagoniste, "LE CHAMPION DES HOMMES FORTS DU MONDE".

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, de votre bonne obligeance, et de l'hospitalité que vous me donnez dans votre journal.

Veillez bien me croire,

Monsieur,

Votre humble et dévoué serviteur,

LOUIS CYR.

LA PRESSE, VENDREDI 17 FEVRIER 1899

CYR ET AUVRAY

Le Champion du monde, Louis Cyr, reçoit une lettre importante du Normand. La rencontre assurée.

Notre athlète, Louis Cyr, a reçu ce matin d'Albert Auvray, qui veut lui contester son titre de champion du monde, une lettre qui le décidera à se mesurer avec l'homme fort français.

M. Cyr craignait d'abord le piège d'un charlatan voulant se servir de la réputation de l'athlète canadien pour se manifester. Mais la lettre que M. Cyr a reçue de New-York, ce matin, prouve bien qu'Auvray veut venir à Montréal, qu'il est tout à fait sérieux et que l'on doit compter sur une bonne rencontre, à brève échéance.

Auvray propose en effet à Cyr de faire les quatre tours de force suivants: 1o Une haltère à chaque main, de terre à l'épaule et au-dessus de la tête, en deux temps: 125 livres en chaque main (record du 25 août 1898).

2o Soulever en un seul temps un poids de 175 livres, au-dessus de la tête (record du 25 août 1898).

3o Soulever un poids de 200 livres d'une seule main, de l'épaule au-dessus de la tête, à gauche et à droite.

4o Soulever une barre de 300 livres, des deux mains, en deux temps, sans toucher le ventre ou les jambes (record du 25 août 1898).

Et, comme extra, Auvray demande à Cyr s'il consentirait à lutter à bras le corps avec lui.

Si M. Cyr ne consent pas à se rendre au programme d'Auvray, il en élaborera un autre équivalent dont chaque numéro se verra fixer un certain nombre de points par des juges impartiaux. C'est donc une belle lutte que nous avons en perspective.

UQÀM

TEMPERATURE

Toronto, 28—Temps froid.

LES LISTES ELECTORALES

L'ordre dans lequel se feront les corrections

Plans de réformes et autres projets

Une séance spéciale du conseil de ville a été convoquée pour lundi, afin de prendre en considération la proposition de l'échevin Sadler, à l'effet d'abolir le marché Sainte-Anne et, comme conséquence naturelle, les baux avec les présents locataires ne seront pas renouvelés qu'au mois de février prochain, si le projet est approuvé.

La motion de M. Sadler ne spécifie aucunement ce que l'on entend faire de la place; mais on sait qu'il est question d'en faire un square, tandis que le département du feu, voudrait y faire ériger une station de pompes à la place de celle qui se trouve actuellement au débouché, à l'angle des rues Craig et Chenneville.

Des améliorations sérieuses seront proposées à l'administration de la cour de recorder, par les échevins Marsolaie et Jacques.

L'échevin Martineau présentera aussi une motion, à l'effet de n'employer pour les travaux de la ville, que les gens demeurant dans les limites de la cité.

Comme nous l'avions annoncé, une séance importante du comité des finances devait avoir lieu, hier après-midi, mais il n'y a pas eu quorum. Son Honneur le maire était présent, ainsi que plusieurs membres appartenant à d'autres comités.

Il devait être question, entre autres choses, du projet que "La Presse" annonçait, hier, et qui consiste à substituer l'électricité à la vapeur, comme force motrice au réservoir du haut niveau. L'échevin Clearhue croit que l'on peut réaliser ainsi une économie de \$12,500 par année. Le comité de l'aqueduc se réunira, mardi prochain, pour étudier la question.

Les réviseurs, par avis public, publié aujourd'hui dans les journaux, annoncent que l'examen et la correction des listes électorales, se fera dans l'ordre suivant:

Le 3 février, à dix heures du matin, les quartiers Hochelaga, St Denis, St Jean-Baptiste, Est, Ouest, St Gabriel et Centre.

Le 4 février, à dix heures du matin, les quartiers suivants et dans l'ordre suivant: St Jacques et St Louis.

Le 6 février, à dix heures du matin, le quartier Ste Marie.

Le 7 février, à dix heures du matin, le quartier St Laurent.

Le 8 février, à dix heures du matin, le quartier Ste Anne.

Le 9 février, à dix heures du matin, le quartier St Antoine.

M. Jas. Crankshaw et Louis Armstrong qui ont été remplacés, cette année, par le gouvernement provincial comme réviseurs des listes électorales, viennent d'écrire la lettre suivante à leurs successeurs:

"A raison des sentiments d'amitié que nous entretenons pour vous, c'est avec une certaine répugnance que, conformément à ce que nous croyons être notre devoir, nous nous voyons obligés de protester respectueusement ici, contre l'action injustifiable du gouvernement de Québec et du conseil de ville de Montréal, et d'offrir de nouveau nos services comme réviseurs pour la révision de la liste provinciale des électeurs."

MM. Crankshaw et Armstrong disent qu'ils ont été renvoyés sans cause ni enquête et que cela est contraire à la loi.

SECONDE REUNION ANNUELLE

Cour Laitique des Forestiers Canadiens

Les membres de la Cour Laitique No 676, de l'Ordre Canadien des Forestiers, donneront leur seconde réunion intime annuelle mardi le 31 courant, dans les salons du théâtre Queen. Il y aura concert et danse. L'orchestre Ratto a été engagé pour la circonstance et tout promet un beau succès.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A la Cathédrale. — Vendredi, 3 février, messe en l'honneur de saint Blaise, suivie de la bénédiction et de l'imposition des cierges de saint Blaise. Cette dernière cérémonie sera répétée le soir, à 7.30 heures.

A Notre-Dame de Pitié, à 3 heures, salut solennel de l'Oeuvre des Tabernacles. La bénédiction du Très Saint-Sacrement, sera donnée par Monseigneur l'Archevêque.

L'ECOLE SANSFIELD

Au sujet de l'école Sansfield dont "La Presse" parlait, hier, nous devons ajouter que cette institution n'a été fermée...

CYR ET AUVRAY

Le Normand pose ses Conditions

LE CHAMPION DU MONDE Y REPOD PAR L'ENTREMISE DE "LA PRESSE"

Le courrier de ce matin, nous a apporté de New-York, comme nous le faisaient prévoir un télégramme hier, les conditions mises par Auvray, pour rencontrer dans un tournoi d'hommes forts, notre compatriote Louis Cyr, qui porte la ceinture de champion homme fort du monde.

Il sera intéressant pour nos lecteurs de connaître le texte même de ce document:

(Traduction)

CE QUE DIT M. CYR

"New-York, 27 janvier 1909. "La Presse", Montréal, avec prière de communiquer à M. Louis Cyr.

"Cher monsieur, "J'accepte votre défi, mais avec les conditions suivantes. Je ne suis pas en position de couvrir votre défi de \$1,000, fait au bureau du journal la "Presse", de Montréal, mais je suis prêt à prendre part avec vous à un tournoi pour le championnat du monde.

"Quant à mon poids et à ma taille, ils sont à peu près les mêmes que les vôtres.

"Reste maintenant à trouver une place à Montréal, où devra avoir lieu le tournoi.

"Je dois vous faire remarquer, cependant, que le tournoi ne devra se composer que de tours de force, proprement dits, c'est-à-dire exercés avec haltères (dumb-bells), et barres à sphères (barbells), et NULLEMENT avec poids humains (live weights).

"1o Lever à deux mains de terre à hauteur de poitrine puis au-dessus de la tête.

"2o Lever des haltères (dumb-bells),

Au cours d'un interview avec notre Sporting Editor, ce matin, M. Cyr, au vu de la lettre d'Auvray, s'est exprimé comme suit:

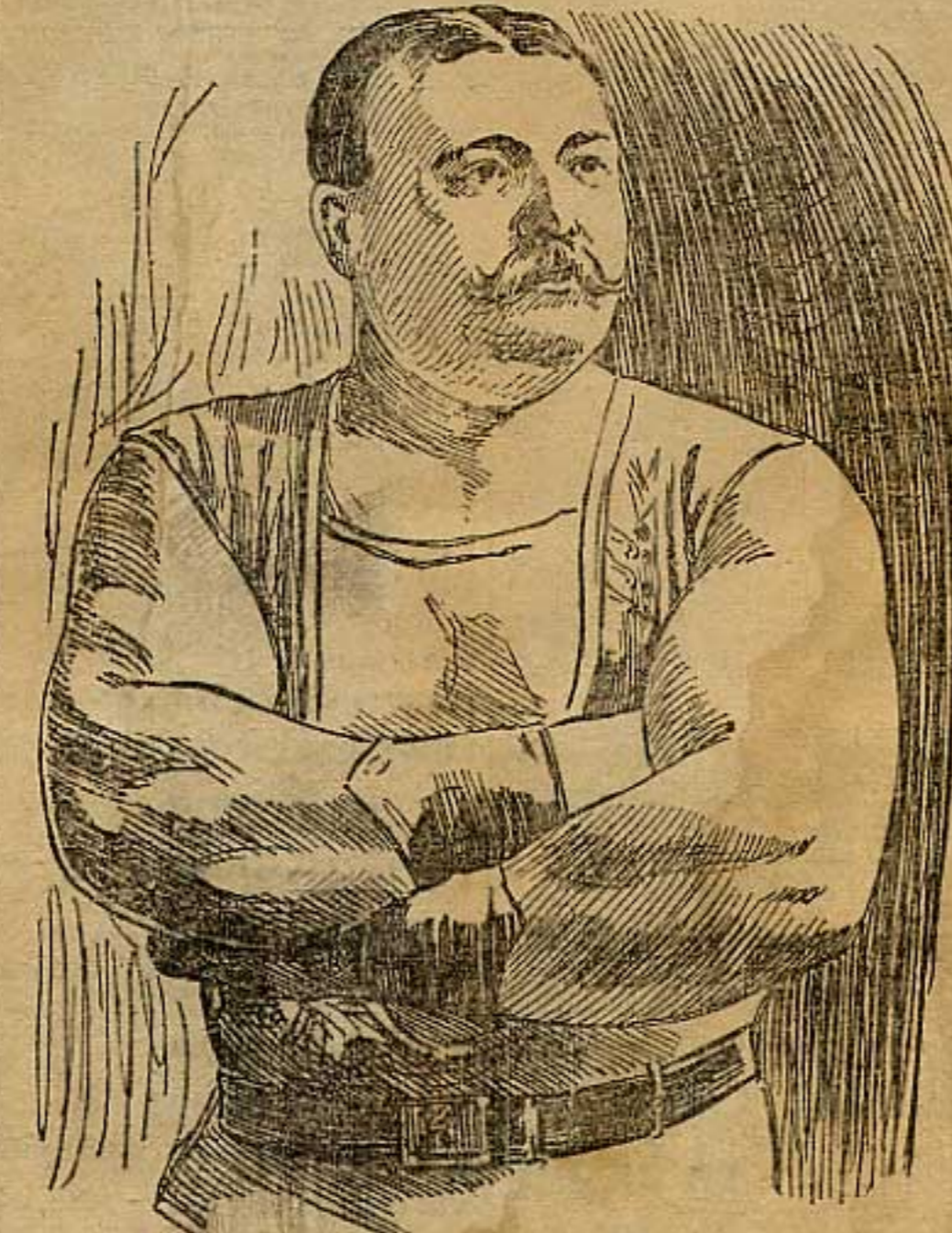
"D'abord, je ne suis pas simplement champion d'Amérique, mais champion du monde entier.

"Deuxièmement, ce n'est pas moi qui porte un défi à Auvray, mais bien lui qui m'en porte un au sujet du titre de champion du monde que je détiens depuis quinze ans.

"Il ne faut pas déplacer la question, non plus que les rôles.

"A l'article du dépôt, je dois dire que c'est de précaution élémentaire pour tous les champions, de ne pas prêter complaisamment leurs noms et leurs titres si difficilement gagnés, aux premiers venus désireux de se produire dans le monde du sport. Au surplus, c'est une protection donnée au public contre nombre de hableurs qui ne songent qu'à la recette. J'ai bien dû, moi, en Angleterre, trouver \$5,000 pour me mesurer avec un homme fort.

"A l'article des tours de force, je ne m'objecte à aucun de ceux d'Auvray,



AUVRAY, de Normandie, qui vient de poser ses conditions à Louis Cyr.

un de chaque main ensemble, de terre à hauteur de poitrine, puis au-dessus de la tête.

"3o Lever de terre d'un seul élan, de l'une puis de l'autre main, jusqu'au-dessus de la tête.

"4o Lever de terre, petit à petit, dans n'importe quel genre, au-dessus de la tête.

"Si il y a d'autres tours de force que vous voudriez inclure dans le programme du tournoi, faites-le-moi savoir.

"A tout événement, le programme ne devra pas comporter plus de sept tours de force, toutes dépenses payées, la recette devant être partagée ainsi: un tiers au perdant et deux tiers au gagnant, avec le titre de champion du monde.

"Si ces conditions vous conviennent, fixez une date qui ne devra pas être avant six semaines, et si c'est nécessaire, j'irai vous voir personnellement.

(Signé) AUVRAY,

Par le professeur Titus.

N. B.—Plus de vingt hommes forts veulent se mesurer avec Auvray, mais nous avons préféré votre offre, vu que vous êtes reconnu comme le champion d'Amérique. J'espère que j'aurai de vos nouvelles à bref délai.

"TITUS."

mais je prétends avoir le droit de lui en proposer un nombre égal des miens, je tenterai les siens, il tentera les miens; celui qui aura levé le plus grand nombre de livres dans les uns et les autres, sera déclaré vainqueur.

En terminant, si M. Titus est sérieux avec son homme, il n'a qu'à venir à Montréal et il ne fait pas de doute que nous nous entendrons à l'amiable. Inutile de dire que le \$1,000 que j'ai déposé fera partie de l'enjeu qui devra aller au gagnant en plus de toutes les recettes du tournoi. Ça toujours été ma devise dans les tournois athlétiques. L'offre est alléchante pour Auvray; les recettes seront certainement bonnes, et, en plus il aura le titre de champion du monde.

Mais j'aurai mon mot à dire le soir du tournoi.

Comme on dit vulgairement: "Ca se fait à deux."

M. Auvray a maintenant la parole et j'espère que devant une si belle offre il déposera son \$1,000 qui, après tout, n'est pas une si forte somme pour un concours aussi avantageux.

\$1,000, ce n'est réellement pas beaucoup pour défrayer mes dépenses d'entraînement, de transport, d'organisation, etc., etc."



LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

QUINZIEME ANNEE - N° 73

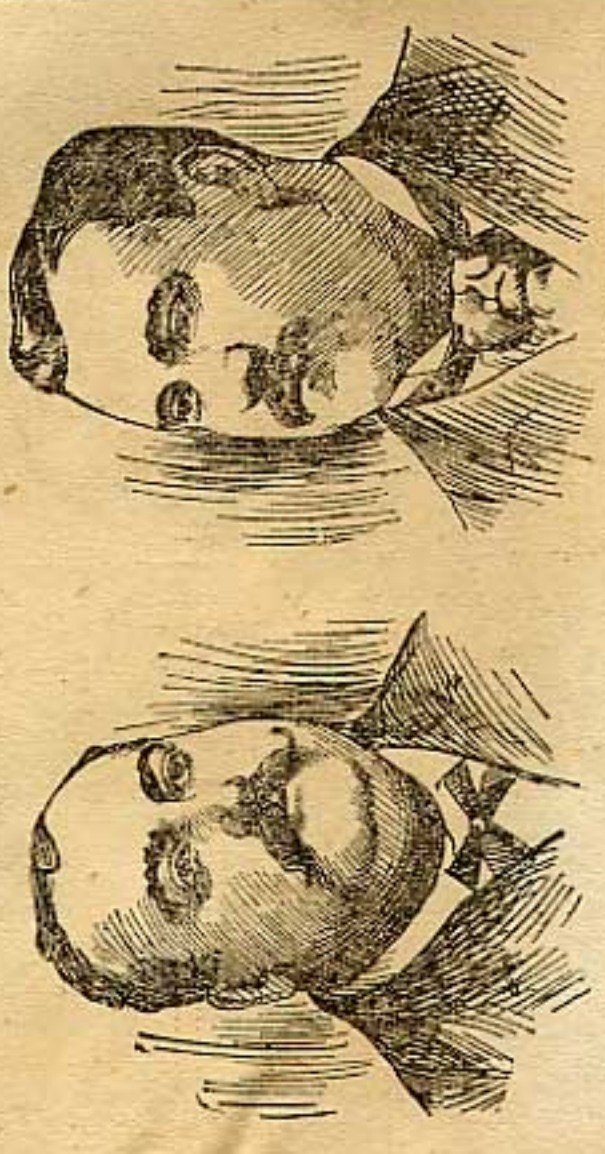
MONTREAL, VENDREDI 27

JANVIER 1899

La Patrie

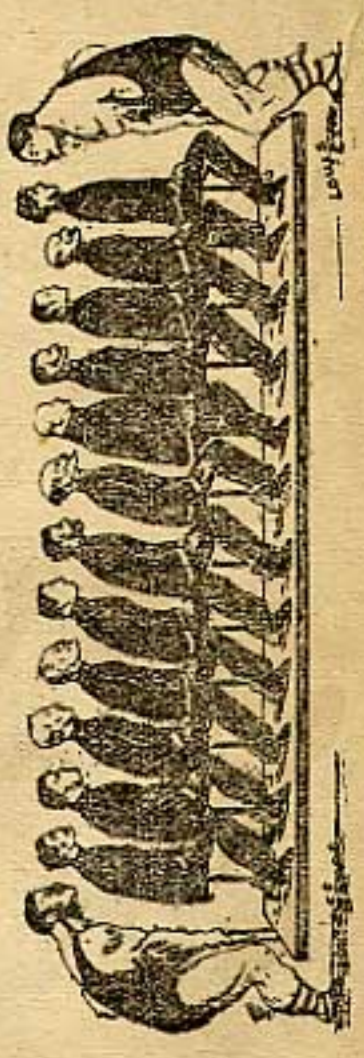
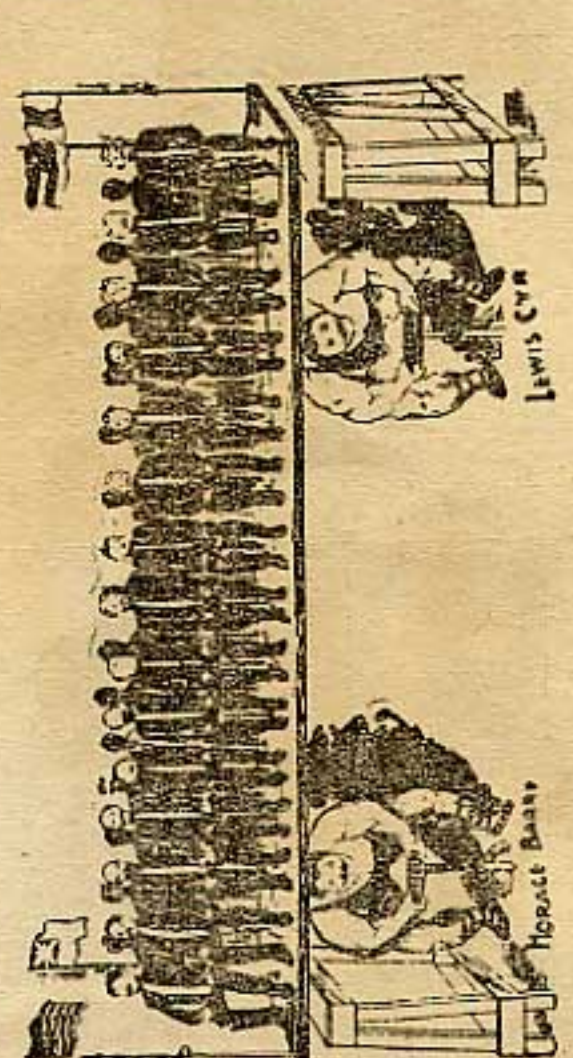
MONTREAL, JEUDI 15 DECEMBRE 1898
NOS SAMSONS CANADIENS

Louis Cyr et Horace Barré de retour parmi nous après une tournée dans les Etats de l'Ouest

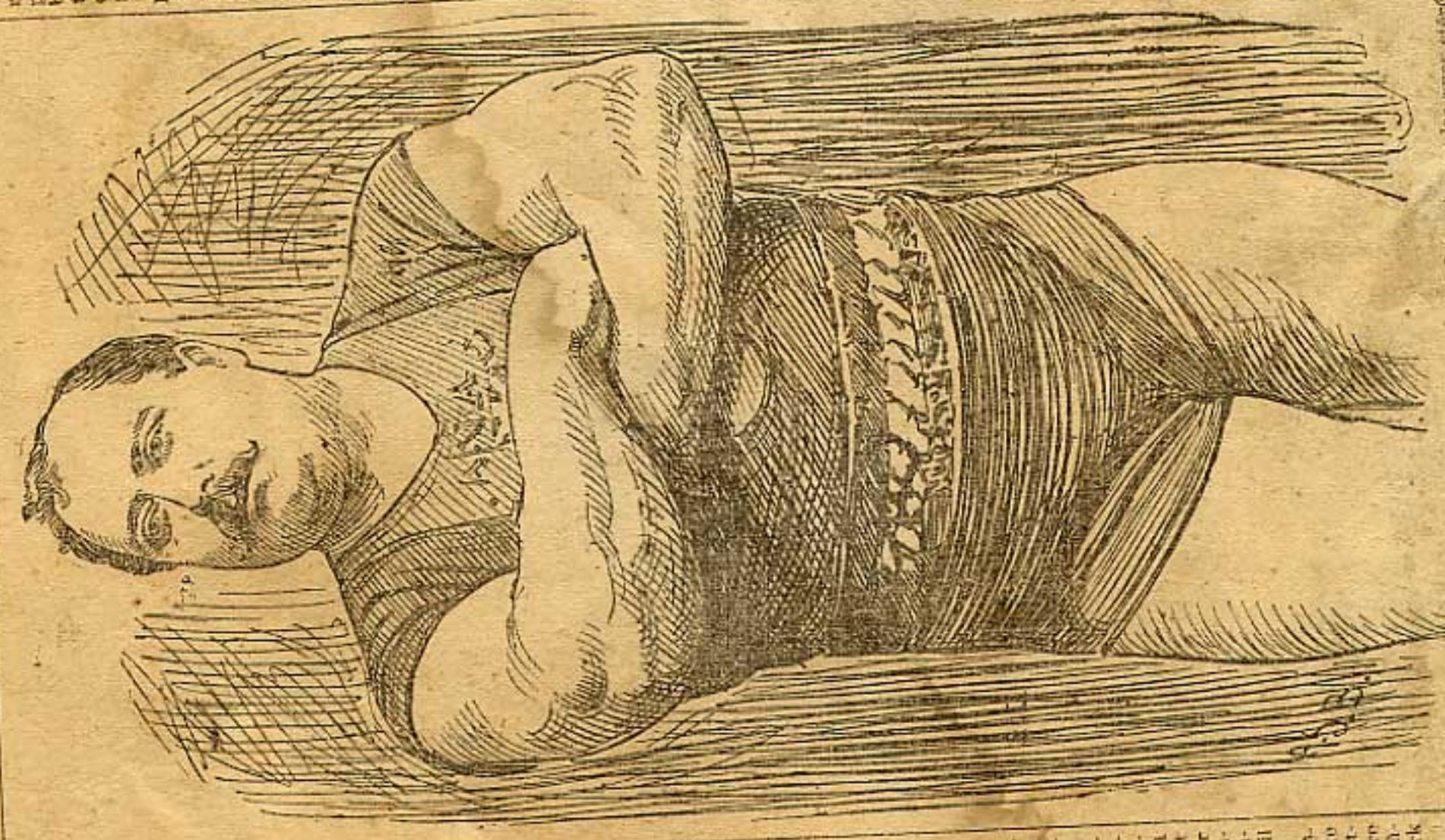


LOUIS CYR

HORACE BARRÉ.



QUELQUES-UNS DES NOUVEAUX TOURS DE FORCE DE NOS DEUX HERCULES MENTIONNES DANS NOTRE EDITION D'HIER



Louis Cyr, d'après une photographie prise spécialement pour les vues stéréoscopiques démontées au grand festival athlétique de la "Presse", au père St-Amer.

Le défi de Louis Cyr. Son dépôt attendu incessamment.

Comme "La Presse" le rablinait, mercredi, notre champion homme fort Canadien-français, Louis Cyr, a accepté, en déposant \$1,000 (5,000 francs), contre les mains de "La Presse", le défi lancé à tout venant par l'homme fort Albert Auvray, de Normandie, qui vient d'arriver à New-York.

Nous donnons ci-dessous, reproduction fidèle du chèque signé par la Banque Nationale, afin qu'on ne doute pas de l'offre écrite faite par M. Louis Cyr.

Comme nos lecteurs le verront par une dépêche du général de M. Auvray, le professeur Titus, le perfidus champion de France accepte le défi de M. Cyr.

De sorte qu'il ne restera plus maintenant à M. Auvray qu'à déposer un certain montant pour prouver sa bonne foi et montrer qu'il est sérieux.

M. Cyr laissera son dépôt de \$1,000 pendant quinze jours et si, avant ce délai raisonnable, M. Auvray ne donne pas de ses nouvelles, on pourra considérer avec raison que son défi publié par les journaux de New-York n'était que paroles en l'air.

C'est la traduction de ce que publiait le "New-York World", hier au matin, le 26 courant : Les hommes forts n'ont pas tardé à répondre à Albert Auvray. L'hercule français qui par l'entremise du "World" a lancé un défi à tout venant, Louis Cyr, le Canadien-français, et Max Unger, le New-Yorkais, ont tous deux décidé de se mesurer avec lui. L'une de ces propositions est déjà acceptée et l'autre le sera très prochainement. "Max Unger a écrit au "World" qu'il relève le défi d'Auvray; la seule condition qu'il y mette, c'est que la rencontre ne souffre pas de retard inutile. "Louis Cyr, qui décline le rappel du monde comme homme fort, a déposé \$1000 aux bureaux de "La Presse" à Montréal, et a notifié Auvray à cet effet.

Le professeur Titus, qui est le chargé d'affaires d'Auvray, a dit au reporter du "World" qu'il allait accepter immédiatement l'offre d'Unger. Quant à celle de Cyr, le professeur Titus a dit qu'il n'était pas en position de couvrir un aussi gros dépôt (1,000), mais qu'Auvray est prêt à se mesurer avec n'importe qui, pour tout l'argent dont il peut disposer.

Il faut bien remarquer que la dépêche du professeur Titus a suivi cette dernière nouvelle, puisqu'elle est postérieure, comme on le constatera par notre reproduction photographique, d'estimer dire qu'elle a été envoyée de New-York ce matin, un peu après deux heures. Nous exposerons quelques jours dans notre édition l'original du chèque de \$1000 de M. Louis Cyr, et tout le monde pourra le voir.

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

No 1567

LA BANQUE NATIONALE

\$1,000

Joliette, Que 26 Jan 1899

Payable à l'ordre de M. Louis Cyr

Justices

Louis Cyr

Banque Nationale

COMPTABLE

REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE DU CHEQUE DE \$1,000 (5,000) (rs) DEPOSEAU BUREAU DE LA "PRESSE", PAR M. LOUIS CYR

\$1,000.00

Canadian Pacific Railway Company's Terms and Conditions

All messages received by this Company for transmission, subject to the terms of their Blank Form No. 2, which terms and conditions have been agreed to by the sender... SIR WILHELM C. VON HORN, President... CHAS. R. BOSMERS, Manager Telegraphs... D. S. JENKINS, Supr., Winnipeg, Man.

ALWAYS PAID

New York, Jan. 20, 1899

LE PRESSE

City Editor of the Presse

Montreal, Canada

accept challenge will make arrangements

through mail

(Prof. Titus)

251-11

Reproduction photographique de la dépêche d'Auray, acceptant une rencontre avec M. Cyr.

M. Horace Barré a cru devoir laisser à son ami Cyr l'initiative en cette affaire, mais nous tenons de sa propre bouche qu'il est prêt, au cas où il le voudrait, à accepter une rencontre avec M. Cyr.

Reproduction photographique du reçu donné à M. Cyr, par le cuisinier de la "Presse".

Montreal, le vingt-septième jour de Janvier, mil huit cent quatre vingt dix-neuf.

M. P. Couture, Cuisinier de la Presse

LA PRESSE, MERCREDI 14 DECEMBRE 1898



ATHLETISME

CYR ET BARRÉ A MONTRÉAL. Louis Cyr et Horace Barré, les deux hommes forts du monde, se sont rencontrés à Montréal, dans l'intention de se battre en combat armé, dans l'après-midi du 7 novembre, et Cyr, qui éprouve quelques douleurs rhumatismales, est allé se traiter à Hot Springs, Arkansas, et a obtenu pendant comme un charme, et absorbé pendant quelque temps, que repos et les voir, passer quelque temps à Montréal; ils sont actuellement à l'hôtel Ibis, où ils attendent le moment de se battre. Cyr et Barré ont reçu pendant leur séjour à Hot Springs, Arkansas, un salaire de \$2,000 par semaine, et ils ont été très bien traités par un nouvel acte, qu'ils ont accepté, la grande organisation du genre en Amérique, qu'ils rejoindront le club de Ring Lick, la ville de Hot Springs, Arkansas, et ils ont accepté de se battre sous contrat avec les propriétaires de ce club, et leur engagement commencera le 14 décembre, à midi, au Madison Square Garden. Cyr et Barré paraissent plus vigoureux et plus jeunes que jamais.